

Séance ordinaire du Conseil municipal de la Ville de Thetford Mines tenue à la salle du Conseil le 16 février 2015 à 20 heures.

Sont présents les conseillères et les conseillers :

Josée Perreault	Jean-François Morissette
Michel Verreault	Denise P. Bergeron
Jean-François Delisle	Hélène Martin
Marco Tanguay	Yves Bergeron
François Madore	Daniel Poudrier

Sous la présidence du maire Marc-Alexandre Brousseau, formant quorum.

Sont également présents le directeur général, Olivier Grondin et la greffière, Edith Girard.

1 -

PROCLAMATION / OUVERTURE DE LA RÉUNION

1.1-
Proclamation du
Jour du Drapeau
canadien

ATTENDU QUE l'unifolié rouge et blanc a été hissé pour la première fois sur la colline du Parlement, le 15 février 1965;

EN CONSÉQUENCE,

2015-44TM

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Josée Perreault;
APPUYÉ PAR le conseiller Daniel Poudrier;

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil de la Ville de Thetford Mines souligne le 50^e anniversaire du drapeau du Canada, qui a eu lieu le 15 février 2015.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2 -

ORDRE DU JOUR

2.1-
Adoption de
l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Michel Verreault;
APPUYÉ PAR le conseiller François Madore;

ET RÉSOLU :

2015-45TM

QUE l'ordre du jour soit accepté tel qu'il a été présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3 -

PROCÈS-VERBAL DES SÉANCES PUBLIQUES

3.1-
Adoption du
procès-verbal de la
séance ordinaire
du 2 février 2015

ATTENDU le dépôt par la greffière du projet de procès-verbal de la séance ordinaire du 2 février 2015;

ATTENDU QUE tous les membres du Conseil déclarent avoir reçu copie des documents dans les délais prévus par la loi;

2015-46TM

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR
APPUYÉ PAR

le conseiller Jean-François Delisle;
la conseillère Hélène Martin;

ET RÉSOLU :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 février 2015 soit adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4 -

RAPPORTS DES COMMISSIONS PERMANENTES

4.1-
Adoption des
procès-verbaux
des 2 et 9 février
2015 de la
Commission
permanente

ATTENDU le dépôt par la greffière des projets de procès-verbaux de la Commission permanente du Conseil des 2 et 9 février 2015;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR
APPUYÉ PAR

la conseillère Denise P. Bergeron;
le conseiller Yves Bergeron;

2015-47TM

ET RÉSOLU :

QUE les procès-verbaux des 2 et 9 février 2015 de la Commission permanente du Conseil de la Ville de Thetford Mines soient adoptés et dans lesquels les résolutions adoptées sont valables comme si au long récitées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5 -

CONSEIL MUNICIPAL

5.1-
Nomination d'un
maire suppléant

IL EST PROPOSÉ PAR
APPUYÉ PAR

le conseiller François Madore;
le conseiller Daniel Poudrier;

ET RÉSOLU :

QUE le conseiller Yves Bergeron soit nommé au poste de maire suppléant et de substitut du maire au conseil de la MRC des Appalaches, pour une durée d'environ quatre (4) mois et ce, à compter du 20 février 2015.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.2-
Création de la
Commission du
Service
d'urbanisme et
nomination des
membres

ATTENDU l'intérêt manifesté par les membres du Conseil pour la participation aux travaux des commissions et comités;

ATTENDU QU'une commission de gestion du service est un lieu d'échange privilégié qui permet de traiter de plusieurs types de dossiers;

ATTENDU QUE les travaux du Comité consultatif d'urbanisme et de développement du territoire sont encadrés par la loi et portent sur un objet bien précis;

2015-49TM

ATTENDU la recommandation de la Direction générale;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Hélène Martin;
APPUYÉ PAR la conseillère Denise P. Bergeron;

ET RÉSOLU :

QUE soit créée la Commission du Service d'urbanisme;

QUE le conseiller Yves Bergeron y soit nommé comme président;

QUE le maire et la conseillère Josée Perreault y soient nommés comme membres.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.3-
Demande de
diminution du tarif
par Transport
adapté de la région
de Thetford inc.

2015-50TM

ATTENDU QUE la Ville de Thetford Mines est la ville mandataire de l'organisme Transport adapté de la région de Thetford inc.;

ATTENDU QUE Transport adapté de la région de Thetford inc. souhaite diminuer la part des usagers relativement au coût de chaque transport assuré par l'organisme;

ATTENDU QUE cette modification à la tarification n'influence pas la quote-part des municipalités, étant donné l'existence d'un surplus accumulé au budget de l'organisme;

ATTENDU l'orientation prise par les membres de la Commission permanente en date des 26 janvier et 9 février 2015;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Denise P. Bergeron;
APPUYÉ PAR le conseiller Michel Verreault;

ET RÉSOLU :

QUE la Ville de Thetford Mines, à titre de ville mandataire de Transport adapté de la région de Thetford inc., approuve la diminution du tarif des usagers qui passera de 3,50 \$ à 3,00 \$ à compter du 1^{er} février 2015.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

Le conseiller Marco Tanguay demande le vote.

Les conseillères et les conseillers Josée Perreault, Jean-François Morissette, Michel Verreault, Denise P. Bergeron; Hélène Martin, Yves Bergeron et Daniel Poudrier se prononcent en faveur de la proposition.

Les conseillers Jean-François Delisle, Marco Tanguay et François Madore se prononcent contre la proposition.

6 -

RAPPORTS DE LA GREFFIÈRE

6.1-
Rapport d'activités
du trésorier
d'élections

La greffière dépose le « Rapport d'activités du trésorier d'élections au Conseil municipal », tel que prévu par la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*.

6.2-

Dépôt de la mise à jour de la déclaration des intérêts pécuniaires des membres du Conseil

La greffière fait rapport qu'elle a reçu deux mises à jour de la déclaration des intérêts pécuniaires des membres du Conseil, comme prévu par la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*.

6.3- Rapport de la greffière sur la période d'enregistrement concernant le règlement no 523

La greffière dépose son certificat en regard de la période d'enregistrement tenue pour le règlement n° 523, intitulé **Règlement pour fixer les dépenses engagées en vertu de la Loi sur les immeubles industriels municipaux pour l'année 2015**, lequel a reçu l'approbation des personnes habiles à voter.

7 - GESTION DU TERRITOIRE

8 - SOUMISSIONS / PROPOSITIONS

8.1- Mise à jour du système informatique de la Cour municipale

ATTENDU QUE le logiciel de gestion des dossiers de la Cour municipale fonctionne avec des équipements maintenant devenus désuets;

ATTENDU la nécessité pour la Ville de faire migrer ce logiciel vers un nouveau serveur;

2015-51TM

ATTENDU QUE la Ville dispose des équipements nécessaires pour permettre ce changement;

ATTENDU l'offre de services présentée par ACCEO Solutions inc. en date du 28 août 2014, pour les travaux de mise à jour du logiciel et de transfert des données;

ATTENDU la recommandation du Service de la cour municipale;

ATTENDU l'orientation prise par les membres de la Commission permanente en date du 9 février 2015;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR
APPUYÉ PAR

le conseiller Yves Bergeron;
le conseiller Michel Verreault;

ET RÉSOLU :

QUE la Ville de Thetford Mines confie les opérations de transfert du logiciel de gestion des dossiers de la Cour municipale vers un nouveau serveur Windows à la firme ACCEO Solutions inc., pour un montant de 6 300 \$, taxes applicables en sus, payable à même le fonds de roulement de la Ville;

QUE le coût de cette dépense soit remboursé au fonds de roulement sur une période de 5 ans, à compter de l'année 2016.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9 - SOUTIEN AUX ORGANISMES

10 - COUR MUNICIPALE

11 - DIRECTION GÉNÉRALE

12 - RESSOURCES HUMAINES

13 - RESSOURCES FINANCIÈRES

13.1-
Acceptation de la
liste des chèques -
Décembre 2014

2015-52TM

ATTENDU QUE le Service des ressources financières a déposé la liste des chèques du mois de décembre 2014;

ATTENDU l'orientation prise par les membres de la Commission permanente en date du 2 février 2015;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Marco Tanguay;
APPUYÉ PAR la conseillère Hélène Martin;

ET RÉSOLU :

QUE le bordereau des comptes payables au montant total de 2 674 083,71 \$, couvrant la période du 1^{er} au 31 décembre 2014, soit accepté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

14 - GREFFE

15 - SÛRETÉ MUNICIPALE

16 - SÉCURITÉ INCENDIE

17 - TRAVAUX PUBLICS, GÉNIE ET ENVIRONNEMENT

18 - URBANISME

18.1-
Désignation de
l'Espace Michel-
Huppé

2015-53TM

ATTENDU QUE monsieur Michel Huppé a oeuvré dans le milieu municipal comme directeur des Loisirs de la municipalité de Black Lake et comme surintendant des immeubles et parcs pour la Ville de Thetford Mines;

ATTENDU QUE monsieur Huppé est décédé le 6 novembre 2007, alors qu'il était toujours à l'emploi de la Ville de Thetford Mines;

ATTENDU la contribution appréciable de monsieur Huppé à la vie communautaire du secteur Black Lake;

ATTENDU la proposition des organisateurs du Tournoi de golf du secteur Black Lake;

ATTENDU la recommandation favorable de la Commission de toponymie;

ATTENDU l'orientation prise par les membres de la Commission permanente en

date du 9 février 2015;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Josée Perreault;
APPUYÉ PAR le conseiller Jean-François Morissette;

ET RÉSOLU :

QUE la Ville de Thetford Mines désigne le hall d'entrée de l'aréna de Black Lake, situé au 4030, rue Lord, comme l'Espace Michel-Huppé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

19 - LOISIRS ET CULTURE

20 - LÉGISLATION

20.1-
Adoption du
règlement n° 525
(projet n° 2014-97-
Z)

ATTENDU QUE tous les membres du Conseil présents déclarent avoir lu le projet de règlement numéro 525 et renoncent à sa lecture publique;

ATTENDU QUE l'avis de motion pour ce règlement a été donné le 15 décembre 2014;

2015-54TM

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Jean-François Morissette;
APPUYÉ PAR le conseiller Yves Bergeron;

ET RÉSOLU :

QUE le règlement n° 525 intitulé « **Règlement pour amender le règlement de zonage n° 148 dans le but de changer la dominance résidentielle de la zone 2620R pour une dominance commerciale, d'y modifier les usages autorisés, ainsi que les normes d'implantation et de volumétrie des bâtiments et de modifier les usages autorisés pour la zone 2622C, ainsi que les normes d'implantation et de volumétrie des bâtiments** » soit adopté, comme si au long récité, et dont le texte intégral se trouve au tome 35 des Livres des règlements de la Ville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.2-
Adoption du
premier projet de
règlement
amendant le
Règlement de
zonage n° 2015-
99-Z

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Daniel Poudrier;
APPUYÉ PAR la conseillère Denise P. Bergeron;

ET RÉSOLU :

QU'un **premier projet** de règlement, pour amender le règlement de zonage n° 148 dans le but de modifier le type d'entreposage permis dans le secteur de la rue Pie-XI, soit adopté et que le numéro 2015-99-Z lui soit attribué;

2015-55TM

QUE ce projet de règlement soit soumis à une consultation publique quant à son objet et aux conséquences de son adoption lors d'une assemblée publique qui sera tenue par le Conseil, le lundi 16 mars 2015 à 20 h, à la salle du Conseil située à l'hôtel de ville au 144, rue Notre-Dame Ouest, Thetford Mines.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

21 -

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire fait part de l'information complémentaire concernant une question posée lors de la séance précédente à propos de l'accessibilité de l'information financière de la Ville.

La conseillère Denise P. Bergeon quitte momentanément la salle à 20h29.

Une période de questions a été tenue. Les sujets suivants ont été abordés :

- 1) Rapport du trésorier d'élections
Diffusion des séances du Conseil sur le réseau de Bell

La conseillère Denise P. Bergeron reprend son siège à 20h31.

22 -

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Et cette réunion se termine à 20h32.

Le tout respectueusement soumis.

La greffière, Edith Girard

Le maire, Marc-Alexandre Brousseau

EG/mcj